

METTRE EN PLACE UNE ACTION DE MECENAT

Stage de 2 jours

les 04/03/26 et 11/03/26 de 9h30 à 16h30 (12h00 de formation)

Objectifs :

Face à la diminution des subventions publiques pour le soutien d'activités et de projets à but d'intérêts généraux (culturel, scientifique, environnemental, éducatif...), cette initiation est à destination des porteurs de projets : responsables d'associations, collectivités publiques et vise à développer les compétences en recherche de partenariat, via le mécénat, auprès d'entreprises du secteur privé. Il s'agit de proposer de comprendre ce qu'est le mécénat, son origine et son évolution notamment en termes de législation ces vingt dernières années où depuis 2019 de nouvelles dispositions permettent un plus grand déploiement.

Largement utilisée dans les grands groupes privés pour les grands musées nationaux, la pratique du mécénat se répand timidement en région dans le tissu associatif et devrait être encouragée ces prochaines années, contribuant ainsi au développement des partenariats, notamment auprès des PME et TPE, et par suite à la viabilité économique et sociale de projet d'intérêt général.

Les apprenants pourront ainsi bénéficier des dernières connaissances en terme législatif du mécénat, des possibilités financières que la loi permet et du développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises comme vecteur au mécénat. A travers les différentes étapes nécessaires à l'élaboration de leur partenariat, ils pourront comprendre comment mettre en place une démarche de mécénat adaptée à leur projet.

Contenus :

La formation se déroulera à l'Espace Associatif de Quimper sous la forme d'un stage de 2 jours à 1 semaines d'intervalle. Elle sera assurée par Clémentine Lemoigne de LATITUDE MECENAT.

1ère Journée

- 1- Expliquer le mécénat
 - * définir le mécénat
 - * connaître l'historique du mécénat
 - * Savoir différencier le parrainage, l'investissement socialement responsable et le mécénat
- 2- Connaître la législation du mécénat
 - * Comprendre la loi Aillagon de 2003 et la loi pacte de 2019
 - * Informer sur le développement du mécénat en France : infographie
- 3- Savoir identifier les différents types de mécénat
 - * le mécénat financier

- * le mécénat de compétence
- * le mécénat en nature
- 4- Savoir définir les conditions d'éligibilité au mécénat
 - * vérifier que l'association et le projet soient d'intérêt général
 - * savoir exposer l'identité, les actions et les projets de sa structure

2ème Journée

- 5- Engager une démarche de mécénat
 - * comprendre la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)
 - * cibler les mécènes potentiels et les types de mécénat
 - * monter un dossier de présentation pour les mécènes
 - 6- Conclure un partenariat
 - * présenter son projet
 - * établir une convention de partenariat
 - * fidéliser le partenariat
- Présenter les fondations et les plateformes participatives.

Modalités, tarifs et accès

- Accessible aux salariés et bénévoles des associations adhérentes à l'Espace Associatif
- Tarif : 30 € pour les bénévoles, 700 € en formation professionnelle. Contactez le formateur pour l'inscription et la demande de devis. La facture sera établie après la tenue de la formation.
- Lieu de la formation : Espace Associatif : Maison Pierre Waldeck-Rousseau, 1 allée Mgr Jean-René Calloc'h, 29000 Quimper
- 15 personnes maximum par session
- Prérequis : Aucun

Contacts

- Contact : Guillaume Hardy, <formation@espaceassociatif.bzhr> , 02 98 52 33 00
- Formatrice : Clémentine Lemoigne de LATITUDE MECENAT
- 02 98 52 33 00, contact@espaceassociatif.bzh, <http://www.espaceassociatif.bzh>

Méthodes mobilisées

- Exposé théorique. Exemples et échanges
- Mise en application
- Supports de cours synthétiques

Modalités d'évaluation

- Tour de table des attentes en début de formation / tour de table des apprentissages en fin de formation.
- Questionnaire d'évaluation et des apprentissages et de la formation distribuée en fin de session.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le bâtiment (ERP type L de 4^{ème} catégorie) et le stationnement sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter.